Ligne virtuelle de plan d'eau

01621023000

Définition

Ligne imaginaire délimitant deux plans d'eau contigus mais distincts par leur nom, leur nature ou leur forme.

Règle d'interprétation

Forme géométrique du plan d'eau. Élargissement ou rétrécissement soudain d'un plan d'eau. Présence de dépôts fluviatiles. Changement d'appellation toponymique.

Dénivelée.

Limite entre un lac et un cours d'eau > 20 mètres de largeur (surface).

Particularité de saisie

Ligne droite sauf si présence d'île, auquel cas positionner la ligne de façon à ce que l'île appartienne à un seul et même plan d'eau.

Réservoir hydroélectrique :
- La ligne correspond à la même élévation que la laisse des hautes eaux du réservoir.
- avant 1999, cette ligne correspond :
  - à la première courbe de niveau dont l'élévation est > ou = à la cote maximale déterminant la limite en amont ou ;
  - à 2 mètres en aval et parallèle à un rapide occupant toute la largeur d'un cours d'eau ou ;
  - à l'embouchure d'un cours d'eau.

Saisie

Défini ☐ Indéfini ☐ Virtuel ☑

Hiérarchie: 600

Discret ☑ Courbe (convertie) ☐

Continu ☐ Arc de cercle (conv.) ☐

Flèche:

Dimension minimale

	Point	Ligne	Surface
Superficie			
Largeur			
Longueur		20	
Hauteur			

Symbolique

Indicatif	Niveau	Poids	Style	Couleur
01621023000	5	1	1	136

Mise en page

	Syntaxe	Fonte	Orientation	Position	Distance
Toponyme					
Annotation					
Objet ponctuel					

Corps — variable:

	fixe
Toponyme	
Annotation	

Réseau

- Hydrographique ☑
- Routier ☐
- Ferroviaire ☐
- Énergétique ☐

Hypsométrie

- Élévation ☐
- Surface d'exclusion ☐
- Ligne de rupture ☐

Source complémentaire

- HQ ☐
- MRN ☐
- SCQ ☐
- MTQ ☐
- CTOP ☐

Notes de l'usager

Diagramme de représentation